

## MONDE

**L'ONU tranche pour OUATTARA....** Le Conseil de sécurité de l'ONU a choisi. Les quinze pays membres ont annoncé leur soutien à Alassane OUATTARA. Le Conseil prend soin de donner à la Cedeao (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) la responsabilité d'avoir tranché l'issue du scrutin : « *Au vu de la reconnaissance par la Cedeao de M. Alassane OUATTARA comme président élu de Côte d'Ivoire et représentant de la voix exprimée librement par le peuple ivoirien et proclamé par la Commission électorale indépendante, les membres du Conseil de sécurité demandent à toutes les parties de respecter le résultat de l'élection* ».

**... Et lance un avertissement à GBAGBO.** « *Les membres du Conseil de sécurité condamnent dans les termes les plus forts possibles tout effort de renverser la volonté du peuple* ». Les membres du Conseil se disent prêts à « *imposer des mesures ciblées contre les personnes qui essayent de menacer le processus de paix ou de faire obstruction au travail* » de la mission de l'ONU dans le pays.

**FILLON à Moscou.** Le Premier ministre à Moscou pour une visite de 48 heures destinée à clore l'année croisée France-Russie mais aussi à doper les relations économiques alors que la question de la vente de navires de type Mistral à la Russie est toujours en suspens.

**CAMERON chez les Afghans.** Le Premier ministre britannique David CAMERON a effectué une visite surprise en Afghanistan, à la base militaire de Camp Bastion. Il a affiché son optimisme quant au retrait des troupes de Sa Majesté à partir de 2011.

**Retard.** Les négociations entre les Six et l'Iran, qui se sont terminées à Genève après deux jours de pourparlers sur le nucléaire, vont reprendre fin janvier à Istanbul.

**Visite présidentielle en Inde : bilan en chiffres.** La France a annoncé environ 15 milliards d'euros d'accords « *signés ou sur le point d'aboutir* » avec l'Inde, dont des accords-cadres pour deux réacteurs nucléaires EPR, à l'occasion de la visite du président Nicolas SARKOZY. Au cours d'une conférence de presse commune avec le Premier ministre indien Manmohan SINGH, M. SARKOZY s'est félicité de la signature d'accords-cadres pour l'installation par Areva de deux EPR, dans l'ouest de l'Inde. Ces accords portent sur « *environ 7 milliards d'euros* », selon l'Élysée et Areva.

**La Chine organise une contre-cérémonie.** Avant la cérémonie officielle de remise du prix Nobel de la paix à Oslo, la Chine a de nouveau bravé les remontrances de la communauté internationale. Pékin a affirmé que ceux qui soutenaient le dissident chinois emprisonné LIU Xiaobo, récompensé cette année, étaient « *des clowns orchestrant une farce* ». 19 pays ont décliné l'invitation du comité Nobel – contre 6 il y a 3 semaines, dont la Russie, l'Arabie saoudite, le Pakistan ou encore l'Iran. Un prix chinois de la paix, baptisé « Confucius », sera décerné la veille du Nobel.

## EUROPE

**85 milliards d'euros à l'Irlande.** Les ministres des finances de l'UE ont adopté formellement le plan d'aide de 85 milliards d'euros à l'Irlande, qui devient ainsi le deuxième pays de la zone euro après la Grèce à bénéficier d'un tel soutien extérieur. Il y a six mois, la Grèce a reçu une promesse de prêts de 110 milliards d'euros sur trois ans.

**Naissances à l'européenne.** Les gouvernements de l'Union européenne ont catégoriquement rejeté la proposition du Parlement européen visant à porter la durée minimale du congé de maternité à 20 semaines et à instaurer le principe d'un congé de paternité rémunéré.

**Divorces à l'européenne.** Les procédures de divorce de couples binationaux seront simplifiées dans 14 pays, en vertu d'un accord de « *coopération renforcée* » (procédure issue du traité de Lisbonne). Les couples binationaux de ces 14 États pourront à l'avenir choisir (durant leur mariage) le régime juridique qui régira leur divorce. Pays concernés : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Portugal, Roumanie et Slovénie, mais les autres pays de l'UE qui souhaiteront se joindre pourront le faire à tout moment. L'accord trouvé doit encore être approuvé par le Parlement européen en décembre.

**Parité à la Polonaise.** La Diète, chambre basse du Parlement polonais, a adopté une loi qui garantit aux femmes un quota de 35 % sur les listes des candidats aux élections. Pour entrer en vigueur, la nouvelle loi doit encore recevoir l'approbation du Sénat et du Président de la République, qui s'est déjà déclaré favorable.

**Coopération administrative en matière fiscale.** Les ministres des Finances de l'UE sont parvenus à s'entendre sur un projet de directive visant à renforcer cette coopération, qui prévoit des échanges d'informations entre pays afin de mieux combattre la fraude et l'évasion. Cet accord intervient après des mois de paralysie.

## AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

**Haïti.** 4 personnes tuées et plusieurs blessées lors des manifestations violentes après la proclamation des résultats du 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle. Mirlande MANIGAT et Jude CELESTIN, protégé du président sortant René PREVAL, s'affronteront au 2<sup>nd</sup> tour, selon les résultats provisoires de la commission électorale. La première a recueilli 31,37 % des voix et le second 22,48 %. Le chanteur Michel MARTELLY arrive en 3<sup>ème</sup> position avec 21,84 %. Ses partisans ont érigé des barricades dans le quartier de Pétionville et dans un camp de sinistrés du séisme du 12 janvier, près du palais présidentiel. Les Etats-Unis se sont dits « *préoccupés* » par les résultats « *incohérents* » de l'élection mais ont appelé la population au calme et offert d'examiner toute fraude éventuelle. Selon le porte-parole du Quai d'Orsay, « *La France réitère son appel au calme, souhaite que les contestations s'expriment de façon pacifique et responsable, et demande qu'elles soient traitées de manière rigoureuse et transparente par le Conseil électoral provisoire* ». Deuxième tour prévu le 16 janvier.

**En Côte d'Ivoire.** Laurent GBAGBO, qui conserve le contrôle de l'armée et de la télévision publique, a formé un gouvernement d'une trentaine de ministres. Alassane OUATTARA a composé un cabinet parallèle et tente, par des nominations, de prendre le contrôle des finances publiques. Charles KOFFI DIBY, ex-ministre des Finances qui avait négocié un aménagement de la dette ivoirienne et dont la gestion de l'économie nationale a été saluée, a rejoint le camp OUATTARA. Les affrontements entre partisans des deux camps ont fait au moins 28 morts et 280 blessés, d'après le Comité international de la Croix-Rouge. Certains observateurs redoutent que le bilan réel ne soit plus élevé.

**Communauté française en Côte d'Ivoire : conseils du Quai.** « *Pour les Français sur place, il est recommandé de se conformer aux consignes de prudence spécialement diffusées par le consulat général et de respecter le couvre-feu. La Côte d'Ivoire a rouvert ses frontières dimanche soir 5 décembre minuit. La suspension des chaînes d'information étrangères est toujours en vigueur depuis le 2 décembre. Le couvre-feu est assoupli à partir jusqu'au 13 décembre de 22h00 à 05h00.* »  
Consulat général de France à Abidjan : 20.20.05.05 ou [accueil.abidjan-fslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:accueil.abidjan-fslt@diplomatie.gouv.fr).

**Egypte – législatives.** Le parti du président Hosni MOUBARAK a remporté 420 sièges de l'Assemblée sur 508. 14 sièges sont allés à l'opposition contre 70 pour des indépendants.

## POLITIQUE INTÉRIEURE

**Confédération centriste indépendante...** Les présidents du Parti radical et du Nouveau Centre (NC), Jean-Louis BORLOO et Hervé MORIN, ont convenu de créer une confédération centriste de partis indépendants pour travailler ensemble à l'élaboration d'un projet politique pour 2012. Jean-Louis BORLOO a rappelé qu'après le remaniement gouvernemental, il avait été mandaté pour réfléchir à la façon de réunir les centres. Il s'est refusé à donner des indications sur l'avancement de ses travaux sur le sujet. Partis indépendants et projet en commun. L'idée, c'est ensuite de négocier entre les deux tours un programme commun avec l'UMP, sur la place publique au vu et au su des électeurs. Mais pas de rapprochement avec BAYROU ou Dominique STRAUSS-KAHN.

**Le clapotis des vagues...** Martine AUBRY, dont le silence avait été remarqué après l'annonce de la candidature de Ségolène ROYAL aux primaires, a finalement accordé une interview au Journal du Dimanche. Se disant à la fois « *sereine* » et « *déterminée* », Mme AUBRY réaffirme qu'elle ne voit « *aucune raison* » de modifier le calendrier. Elle enfonce : « *Mon rôle n'est pas celui d'un commentateur politique* », « *Ségolène a toujours dit que si elle le pensait possible, elle présenterait sa candidature. C'est ce qu'elle a fait. Je respecte le choix de chacun* », commente-t-elle simplement. « *Les socialistes qui pensent pouvoir diriger la France ont le droit d'être candidats* », ajoute-t-elle, « *Mais moi, en plus, j'ai un devoir : celui de préparer la gauche à gagner en 2012 et à réussir après* ». « *Le rôle du capitaine, c'est de tenir fermement la barre, de maintenir le cap et d'amener l'équipage à bon port, ce n'est pas de se laisser distraire par le clapotis des vagues* », assène Mme AUBRY.

**COPE regarde à droite.** Le nouveau secrétaire général de l'UMP s'est dit « *très conscient* » d'une remontée du Front national dans l'opinion et ajouté qu'il fallait « *se bouger* » pour la contrer, saluant au passage la « *politique de sécurité excellemment menée* » par le ministre de l'Intérieur Brice HORTEFEUX. Il a ensuite approuvé l'initiative de députés UMP, membres du collectif de La Droite populaire, qui ont déposé un amendement au projet de loi Loppsi 2 prévoyant qu'un jury de cour d'assises puisse prononcer, à l'encontre d'un « *criminel de nationalité étrangère* », une peine complémentaire d'interdiction du territoire. « *C'est une manière de poser les bonnes questions* », a estimé M. COPE. « *Et il faut avoir ce débat qui ne doit pas être tabou* », a-t-il dit. Il était interrogé sur le dernier baromètre Ipsos créditant Marine Le PEN de 27 % d'opinions favorables et de 12 à 14 % d'intentions de vote au premier tour de la présidentielle en 2012.

**Mauvaise LANG.** Le leader du Parti de la France et ancien secrétaire général du FN, Carl LANG, a officiellement exprimé sa préférence pour l'élection de Bruno GOLLNISCH à la présidence du FN lors du congrès de janvier. Il définit au contraire Marine Le PEN comme « *la candidate choisie, promue et imposée* », notamment « *par le pouvoir médiatique* ».

**Jacques CHIRAC jugé en mars.** La Cour de cassation a accepté la jonction des deux dossiers judiciaires concernant l'ancien président de la République. Il sera donc jugé lors d'un procès unique, programmé en mars à Paris, dans l'affaire des emplois présumés fictifs à la Mairie de Paris.

## PARLEMENT

### Assemblée nationale

**Réflexion sur les rythmes scolaires : vers une nouvelle réforme ?** La semaine de 4 jours en primaire, en place depuis la suppression il y a seulement 2 ans du samedi matin, devrait être « *interdite* » pour « *alléger les journées* », et les vacances d'été réduites du primaire au lycée, prône une mission parlementaire.

### Sénat

**Adoption du projet de loi de finances pour 2011, à 177 voix contre 153.** Le groupe UMP et une partie des sénateurs de l'Union centriste ont voté pour, tandis que l'opposition de gauche a voté contre. Une commission mixte paritaire (CMP) composée de sept députés et sept sénateurs se réunira le lundi 13 décembre pour mettre au point un texte qui sera soumis à l'Assemblée et au Sénat le 15 décembre pour son adoption définitive.

**1.000 amendements examinés.** Les sénateurs ont supprimé plusieurs dispositifs introduits par l'Assemblée : droit d'entrée de 30 euros pour la couverture médicale gratuite pour les étrangers en situation irrégulière, taxation des sacs en plastique, taxe « Tapie » sur les indemnités de plus d'un million d'euros pour préjudice moral, la publicité diurne sur France Télévisions... Ils ont rétabli les crédits de la Halde gelés par l'Assemblée, retouché l'imposition de la retraite des élus parisiens. Les sénateurs ont également réduit l'avantage fiscal des sociétés tiré de la suppression de la taxe professionnelle, exonéré les auto-entrepreneurs de cotisation foncière...

## CONSEIL DES MINISTRES

**Ordonnances.** Exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées. / Adaptation du droit des entreprises en difficulté et des procédures de traitement des situations de surendettement à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée.

**Communications.** La politique publique d'intelligence économique. / Les résultats de la France dans l'évaluation PISA 2009. / L'origine et la qualité des produits alimentaires. / La sécurité de l'approvisionnement de la France en électricité lors des pics de consommation.

## ÉCONOMIE - DÉFENSE

**Dollar et pétrole en hausse ensemble.** Les prix du pétrole se sont hissés à leur plus haut niveau en plus de deux ans à New York malgré le raffermissement du dollar par rapport à l'euro. Le baril a atteint les 90 dollars. Les prix du brut sont soutenus par une vague de froid en Europe et aux Etats-Unis.

**Chaud le Chocolat.** Les cours de la fève de cacao ont grimpé de 5% en deux jours à Londres. La crise politique qui secoue la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, fait craindre le pire aux marchés. Les investisseurs s'affolent. Sur le marché Liffe de Londres, le prix de la tonne pour livraison en mars est grimpé jusqu'à 1.960 livres sterling, Sur le marché NYBoT-ICE de New-York, le contrat pour même échéance s'est envolé jusqu'à 2.920 dollars la tonne.

**Cadeau de Noël pour Alstom : des trains électriques pour la Chine.** Le groupe industriel a signé un accord de coopération avec le ministère des chemins de fer pour accélérer le développement du transport ferroviaire en Chine, mais aussi sur « *certaines marchés internationaux* ». L'accord signé à Pékin porte sur le matériel roulant pour les trains Intercity, à grande vitesse et les locomotives, ainsi que sur la signalisation. L'action d'Alstom a grimpé de 4,57 % à 34,10 Euros.

**La Chine 2<sup>ème</sup> économie mondiale ?** Le PIB de la Chine a été supérieur à celui du Japon lors du 3<sup>ème</sup> trimestre, mais pas sur l'ensemble des neuf premiers mois de l'année. Les deux géants asiatiques sont au coude-à-coude pour la place de 2<sup>ème</sup> économie mondiale, que la Chine, en forte croissance, est en train de ravir au Japon, détenteur du titre depuis 1968, derrière les Etats-Unis. Pour les 9 premiers mois de l'année, le PIB du Japon était à 3.959,4 milliards de dollars, tandis que celui de la Chine était de 3.946,8 milliards de dollars. La Chine, dont l'expansion économique approche ou dépasse les 10 % à chaque trimestre, devrait selon les analystes passer devant le Japon sur l'ensemble de l'année.

**L'économie américaine cale.** Le rythme des créations d'emplois a nettement ralenti en novembre aux Etats-Unis, où le taux de chômage atteint 9,8 %, son plus haut niveau depuis avril, selon le rapport officiel sur l'emploi. Seulement 39.000 postes créés, un total 4 fois inférieur à celui d'octobre.

**Puisque ça le vaut bien...** Liliane BETTENCOURT et sa fille ont annoncé leur réconciliation, mettant un terme à trois ans de conflit. En parallèle, Françoise BETTENCOURT-MEYERS et le photographe François-Marie BANIER, qu'elle accusait d'abus de faiblesse envers sa mère, ont signé un accord qui met fin à leurs différends judiciaires. M. BANIER garde tous les dons estimés à 1 milliard d'euros, selon un avocat, mais il abandonne d'autres prétentions. Au terme de l'accord, Françoise MEYERS prend la présidence du conseil de surveillance de Téthys, le holding qui gère les actions familiales de L'Oréal (31 % des parts) et son mari en devient directeur général.

## FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Le ministre en charge.** Le ministre chargé des Français de l'étranger est Henri de RAINCOURT, Ministre chargé de la Coopération. Décret n° 2010-1500 du 7 décembre 2010 relatif à ses attributions. <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023175317&dateTexte=&categorieLien=id>

**Prise en charge des Frais de scolarité. Prise de position de Nicolas SARKOZY.** Lors de son allocution devant la communauté Française d'Inde à New Dehli le lundi 6 décembre dernier, le Président de la République devait prendre position sur cette question et déclarer :

*« .... Je veux dire également aux familles qu'envers et contre tout nous poursuivons la gratuité des frais de scolarité pour les familles qui ont des enfants dans les Lycées français quand ils sont à l'étranger. Je ne comprends pas cette injustice qui paraissait tout à fait normale que quand on reste dans l'hexagone et que l'on met ses enfants dans les lycées publics on ne paye pas et au nom de quoi lorsqu'on fait le choix de l'expatriation, donc de la défense de la langue et des intérêts français à l'étranger, ce devrait être payant. Nous avons rendu gratuit la Terminale, la Première et la Seconde, dans « l'enthousiasme » de l'administration du Quai d'Orsay, Madame la Ministre. Mais bon je crains que nous devions continuer cette politique de gratuité. Parce que l'on ne peut pas demander aux Français de partir à l'étranger et ne pas faire en sorte qu'ils soient accompagnés, soutenus, lorsqu'ils ont fait ce choix. »*

**Association des Anciens élèves des lycées français du monde.** Créée le 10 avril 2010, l'ALFM a pour objectif d'établir et développer des relations amicales et des liens de solidarité entre les anciens élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger. Pour plus d'information : [contact@alfm.fr](mailto:contact@alfm.fr) ou [www.alfm.fr](http://www.alfm.fr)

**Que font les diplomates français à l'étranger?** Comment travaille un ambassadeur? Quelles sont les missions d'un consul général, d'un attaché de coopération scientifique ou d'un attaché humanitaire ? « Destinations », premier « webdocumentaire » du Quai d'Orsay, est un récit multimédia et interactif de l'aventure humaine du réseau diplomatique et consulaire qui sera proposé aux internautes à partir de demain sur [destinations.diplomatie.gouv.fr](http://destinations.diplomatie.gouv.fr)

## SANTÉ – SOCIÉTÉ

**Ile-de-France : neige et pagaille.** Plusieurs milliers de personnes ont été bloquées dans la nuit de mercredi à jeudi dans les aéroports parisiens, sur les routes, ou sur leur lieu de travail en Ile-de-France en raison des chutes de neige qui ont provoqué une pagaille monstre. Malgré l'annonce de

l'épisode neigeux par Météo-France, l'Île-de-France a vécu le pire scénario depuis la nuit du 4 au 5 janvier 2003, où des milliers de personnes avaient été bloquées, essentiellement sur les routes.

**Les hackers montent à l'attaque.** Les partisans du fondateur de WikiLeaks, emprisonné mardi à Londres, se sont mobilisés pour obtenir sa libération. Plusieurs sites Web, dont ceux du parquet suédois, de Mastercard et Visa ou encore de Sarah Palin, ont été perturbés.

**Le tramway aérien de New York rénové par un Français.** Il vient d'être remis en service. Fermé depuis mars, il a été entièrement rénové par le groupe français POMA pour un montant de 25 millions d'euros. Ce téléphérique unique au monde, qui existe depuis 1976, relie Manhattan à Roosevelt Island en moins de trois minutes. Composé de 2 cabines d'une capacité de 110 personnes, il transporte ainsi 1.500 passagers par heure dans chaque sens.

## CARNET

### Sports

**Football. Ligue des champions :** Marseille s'impose 1-0 contre Chelsea. Cette victoire ne change rien à la situation dans le groupe F, où les deux équipes étaient déjà qualifiées pour les 8es de finale. De son côté, Auxerre a lourdement chuté sur le terrain du Real Madrid (4-0) et termine à la dernière place de son groupe. L'Hapoël Tel-Aviv a tenu en échec Lyon sur le score de 2-2 ; la première place du groupe B est définitivement perdue. Les Allemands de Schalke ont largement mérité leur place de leader en gagnant 2-1 à Lisbonne.

### Nominations

#### Cabinet du Ministre chargé des relations avec le Parlement :

**M. Bruno SOUCHON**, directeur du cabinet.

**Mme Sandrine LE MORVAN**, directrice adjointe du cabinet.

**M. Martin BONNE**, conseiller parlementaire.

**M. Pierre LÉVÊQUE**, conseiller parlementaire.

**Mme Delphine BESSON**, conseillère parlementaire.

**M. Xavier BOUILLOT**, conseiller parlementaire.

**Mlle Anne-Solène LE BOBINNEC**, conseillère parlementaire.

**M. Mohamed TABIT**, conseiller parlementaire.

**M. Pierre-Emmanuel BEGNY**, chargé de mission.

#### Remises de Lettre de Créances au Président de la République :

**M. Oleg Serebrian**, ambassadeur de la République de Moldavie ;

**M. Jorge Edwards**, d'ambassadeur de la République du Chili ;

**Mme Marie Chatardova**, ambassadrice de la République tchèque ;

**Mme Carmen Eleonora Ortez Williams**, ambassadrice de la République du Honduras ;

**Mme Salma Ahmed**, ambassadrice de la République du Kenya ;

**M. Marin Raykov**, ambassadeur de la République de Bulgarie ;

**Mme Rosemary Banks**, ambassadrice de Nouvelle-Zélande ;

**M. Kornelios Korneliou**, ambassadeur de la République de Chypre ;

**M. Sver Jürgenson**, ambassadeur de la République d'Estonie ;

**Mme Veronika Stabej**, ambassadrice de la République de Slovénie ;

**Mme Begum Karim-Taj**, ambassadrice de la République unie de Tanzanie ;

**M. Omar Mesa Gonzalez**, ambassadeur de la République orientale de l'Uruguay ;

**M. Bogdan Mazuru** ambassadeur de Roumanie ;

**M. Francisco Galindo-Velez**, ambassadeur de la République d'El Salvador ;

**M. Calixte Batossie Madjoulba**, ambassadeur de la République togolaise ;

**Mme Irena Radovic**, ambassadrice du Monténégro ;

**M. Laszlo Trocsanyi**, ambassadeur de la République de Hongrie ;

**M. Carlos Bastarache**, ambassadeur du Royaume d'Espagne ;

**Mme Sanita Pavluta-Deslandes**, ambassadrice de la République de Lettonie ;

**M. Rezlan Ishar Jenie**, ambassadeur de la République d'Indonésie ;

**M. Yossi Gal**, ambassadeur de l'Etat d'Israël ;

**Mme Frieda Nangula Ithete**, ambassadrice de la République de Namibie ;

**M. Carlos Bonilla Sandoval**, ambassadeur de la République de Costa Rica ;

**M. Peceli Vuniwaqa Vocea**, ambassadeur de la République de Fidji.

INFOS Hebdo. Copyright : Robert del PICCHIA. Editeur : le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. Clause de non responsabilité : l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. Tel : +33 1 42 34 26 87. Fax: +33 1 42 34 42 08. Mail : [r.delpicchia@senat.fr](mailto:r.delpicchia@senat.fr)